

L'expression de la négation

Cours de français en première

L'expression de la négation : la négation syntaxique

Définition

La **négation syntaxique** repose le plus souvent sur deux éléments : l'adverbe **ne**, placé avant le verbe conjugué, et un second élément appelé **forclusif** (pas, point, plus, jamais, rien, personne, aucun, nul, guère), qui précise la portée de la négation. Elle s'oppose à la forme affirmative de la phrase.

Les formes de la négation

Exprimer la négation

Le français nie avec la syntaxe (ne... pas) mais aussi avec le lexique.

Totale

ne... pas, ne... point :
toute la proposition est
niée.

Partielle

ne... plus, jamais, rien,
personne, aucun, guère :
un élément est nié.

Lexicale

Préfixes (in-, dé-,
mal-), mots comme sans,
refuser, nier, absence.

Trois grandes façons de nier.

Règle

La négation est **totale** quand elle porte sur l'ensemble de la proposition : « ne... pas », « ne... point » (plus littéraire). Elle est **partielle** quand elle porte sur un seul élément : le temps (« ne... plus », « ne... jamais »), une personne (« personne ne », « ne... personne »), une chose (« rien ne », « ne... rien »), une quantité (« aucun... ne », « ne... guère »), une coordination (« ne... ni... ni »).

Les termes négatifs ont une nature et une fonction : dans « **Personne** n'est venu », « personne » est un pronom indéfini sujet ; dans « Je n'ai vu **aucun** spectateur », « aucun » est un déterminant ; « jamais », « plus », « guère » sont des adverbes. Avec un temps composé, le forclusif adverbial se place entre l'auxiliaire et le participe (« Il n'a pas compris ») ; avec un infinitif, les deux éléments précèdent le verbe (« Être ou ne pas être »).

Exemple

« L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ; / Il coule, et nous passons ! » (Lamartine, « Le Lac »). La double négation totale « ne... point », dans deux propositions parallèles, exprime l'impossibilité de s'arrêter : l'homme ne trouve aucun refuge face au temps qui fuit.

Restriction, « ne » explétif et « ne » employé seul

Trois « ne » qui ne nient pas vraiment

Restrictif

- ne... que = seulement
- « Je n'ai que dix euros »
- Il exclut tout le reste mais affirme quelque chose

Explétif

- Après craindre, avant que, plus... que
- « Je crains qu'il ne pleuve »
- Aucune valeur négative ; on peut le supprimer

Employé seul

- Avec oser, cesser, pouvoir, savoir
- « Je ne puis demeurer loin de toi »
- Négation totale, registre soutenu

Trois emplois de « ne » à ne pas confondre avec la négation ordinaire.

- La tournure **restrictive** « ne... que » signifie « seulement » : « Je **n'**ai **qu'**une parole ». Elle n'est pas une véritable négation, puisqu'elle affirme un élément en excluant tous les autres.
- Le « **ne** » **explétif** n'a pas de valeur négative ; il apparaît en langue soutenue après les verbes de crainte (« Je crains qu'il **ne** pleuve »), après « avant que », « à moins que » et dans certaines comparaisons (« Il est plus habile que je **ne** croyais »). On peut le supprimer sans changer le sens.
- Le « **ne** » **employé seul** exprime une négation totale, en registre soutenu, avec les verbes oser, cesser, pouvoir et savoir : « Je **ne** puis demeurer loin de toi plus longtemps » (Hugo).

À l'inverse, la langue familière orale supprime souvent « ne » (« J'sais pas ») : le forclusif porte alors seul la négation. Dans un dialogue romanesque ou théâtral, cette omission caractérise la parole d'un personnage.

La négation lexicale et les effets de style

On peut nier sans « ne ». La **négation lexicale** passe par des préfixes (in-, im-, il-, ir-, dé-, mal-, a-, non-) : « inconnu », « impossible », « malheureux », « asocial » ; par des prépositions (« sans », « faute de ») ; par des verbes ou des noms de sens négatif (refuser, nier, interdire, absence, manque) ; par l'adverbe « non » ou « non pas » (« un être factice, et non pas un homme »).

Exemple

« Va, je **ne te hais point** » (Corneille, *Le Cid*, III, 4). Chimène ne peut avouer son amour à celui qui a tué son père : elle nie le contraire de ce qu'elle pense. C'est une **litote**, figure qui dit moins pour faire entendre plus.

Dans un texte, la négation a des valeurs variées : le **refus** ou la révolte ; la **réfutation** d'une thèse adverse dans l'argumentation ; le **portrait par l'absence**, qui définit un être ou un lieu par ce qui lui manque ; l'expression du **deuil** ou du vide ; l'**atténuation** polie ou pudique (litote).

Attention

N'ajoute jamais « pas » à un autre forclusif : « Personne n'est venu », et non « Personne n'est pas venu » ; « Je n'ai rien vu », et non « Je n'ai pas rien vu ». Ne compte pas « ne... que » comme une négation totale : c'est une restriction. Enfin, ne prends pas le « ne » explétif pour une négation : « avant qu'il ne parte » signifie « avant qu'il parte ».

Méthode pour la question de grammaire

Analyser une négation à l'oral du bac

1

Repérer

Relève tous les éléments négatifs : adverbes, pronoms, déterminants, préfixes, prépositions.

2

Nature

Négation syntaxique (ne + forclusif) ou lexicale (sans, in-, refuser...).

3

Portée

Totale ou partielle ? Sur quoi porte la négation : temps, personne, objet, degré ?

4

Cas particuliers

Restriction ne... que, ne explétif, ne seul, litote, double négation.

5

Effet

Refus, désespoir, réfutation, portrait par l'absence, atténuation.

Une analyse complète de la négation.

Méthode

1. Relève tous les marqueurs négatifs, y compris lexicaux (« sans », préfixes).
2. Distingue négation syntaxique et négation lexicale.
3. Précise la portée : totale ou partielle, et sur quoi elle porte.
4. Signale les cas particuliers : restriction, « ne » explétif, « ne » seul, litote.
5. Termine par l'effet dans le texte.

À retenir

- Négation syntaxique : ne + forclusif ; totale (pas, point) ou partielle (plus, jamais, rien, personne, aucun, guère, ni).
- « ne... que » est une restriction ; le « ne » explétif n'a pas de valeur négative.
- « ne » seul : négation totale soutenue avec oser, cesser, pouvoir, savoir.
- Négation lexicale : préfixes, « sans », verbes et noms de sens négatif.
- Litote : nier le contraire pour suggérer davantage.

Pour aller plus loin

Exerce-toi avec les exercices sur la négation, puis vérifie tes connaissances avec le QCM sur la négation. Pour une autre notion de l'oral, consulte le cours sur l'interrogation.